



FESTIVITÉS À VENIR

VENDREDI 10 JUILLET

Inauguration du stade de football de 18 h à 20 h. Grégory de la CCBG organise un Mini tournoi de foot avec la participation de l'équipe de Flagy.

Merci aux enfants nés entre 2001 et 2004 de la commune de s'inscrire auprès de Grégory Gandouin.

13 ET 14 JUILLET 2015

Comme chaque année l'A.L.M organise la soirée du 13 juillet 2015 avec au programme un repas champêtre. Vers 22h retraite aux flambeaux suivie d'une animation musicale.

Merci de déposer vos bulletins de réservations au plus tard le 6 juillet prochain.

Le lendemain 14 juillet, à partir de 11 H, Le Maire Patrick JACQUES prononcera son discours Républicain, accueillera les nouveaux habitants et remettra aux nouveaux collégiens, le traditionnel dictionnaire encyclopédique, le tout étant suivi d'un vin d'honneur offert aux villageois.

Merci également de votre participation.



Bienvenue à **Camille KUNTZ**
née le 23 juin 2015

Félicitations aux heureux parents
et à la grande sœur.

HORAIRES D'ÉTÉ DES PERMANENCES EN MAIRIE Du 14 juillet au 24 août 2015

La Mairie sera ouverte les jeudis de 18h30 à 19h30.

Les permanences habituelles reprendront à partir du mardi 25 août 2015.

AIDE À LA PERSONNE

Toute personne âgée de 60 ans et plus peut solliciter les organismes habilités à les aider dans les démarches de la vie quotidienne.

Merci de vous rapprocher de votre Mairie pour tous renseignements à ce sujet.

M.D

À noter

Le Vide grenier organisé par l'A.L.M. aura lieu cette année le **dimanche 13 septembre 2015**

Directeur de publication : Patrick Jacques
Rédacteur en chef : Brigitte Lauer-Pivert
Équipe rédactionnelle : Marie Héléne Blanchet, Bernard Creton, Martine Dubois.
Maquettiste : Brigitte Lauer-Pivert

Compteur de la souscription publique

LE MOT DU MAIRE DEMANDE D'INTÉGRATION DE MONTMACHOUX À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES (CC2F)

● À la dernière édition du PJM N° 30, nous en étions restés à la délibération du Conseil municipal prise à l'unanimité le 23 février 2015 pour solliciter son retrait de la Communauté de communes du Bocage Gâtinais (CCBG) et son intégration à la Communauté de communes des Deux Fleuves (CC2F).

● Depuis lors deux autres communes de la CCBG ont pris en Conseil municipal des délibérations similaires : Voulx et Noisy-Rudignon, rejointe tout dernièrement par la commune de Thoury-Ferrottes.

● Comme je vous l'avais indiqué, l'étape suivante concernait l'examen en Conseil communautaire de la CC2F de ces trois premières demandes ; étape réalisée à l'occasion du Conseil communautaire du 13 avril dernier au cours duquel a été émis, à une très large majorité (3 absentions et 1 vote contre), un vote favorable à l'intégration des trois communes précitées.

● Le compte-rendu de ce conseil communautaire, notifié en date du 15 avril suivant à chacune des communes de la CC2F, a fixé ainsi le point de départ du délai de trois mois imparti par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à chacune des communes de la CC2F afin qu'elle délibère individuellement en Conseil municipal sur cette intégration, étant précisé qu'en l'absence de délibération l'avis de la commune est réputée favorable.

Le CGCT fixe les conditions de majorité dite qualifiée requise en la matière, à savoir 2/3

des communes représentant au moins la moitié de la population (de la CC2F) ou le contraire, la moitié des communes représentant au moins 2/3 de la population.

● Je vous informe officiellement que les trois communes demanderesse viennent d'obtenir la majorité qualifiée.

● Je vous rappelle que notre décision d'intégrer la CC2F est justifiée par les dispositions de la loi dite NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), en discussion en dernière lecture cette semaine à l'assemblée nationale, qui prévoit notamment de relever le seuil minimum d'habitants des communautés de communes de 5.000 à 20.000 habitants, entraînant dès lors la disparition de la CCBG.

● Une fois adoptée (probablement au mois de septembre prochain), les quatre communes restantes de la CCBG auront également à se déterminer sur la communauté de communes de leur choix, et dès lors le Préfet devra saisir la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), instance compétence pour tout projet affectant un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), avant l'arrêté préfectoral de rattachement.

● Je ne manquerai pas, y compris par le site internet, de continuer à vous tenir régulièrement informé.

D'ici là : **BONNES VACANCES A TOUS**

Le Maire Patrick JACQUES

UN SITE INTERNET VISITÉ !

Le site internet de MONTMACHOUX en ligne depuis septembre 2013, à l'initiative de mon prédécesseur Jacques ROUSSEAU, a été réalisé en collaboration avec les services du Conseil Général de Seine-et-Marne, sur la plateforme internet gratuite de ce dernier.

Ce site avait pour objet de regrouper sur un support unique toutes les informations pratiques utiles aux Michamontois, mais aussi d'améliorer les échanges entre la Municipalité et les habitants de la Commune. Depuis le début de mon mandat, après une fermeture temporaire de quelques semaines pendant le temps nécessaire à la formation ad hoc, j'ai veillé à l'alimenter régulièrement pour l'agenda des manifestations et les actualités, l'évolution du compteur de la souscription publique, et par ailleurs après un travail conséquent mis en ligne dernièrement l'intégralité du dossier PLU, désormais consultable par tous.

Afin de vérifier si le degré de fréquentation du site était à la hauteur de cette implication, j'ai obtenu des Services du Conseil Général, la mise en place fin mars dernier d'un instrument gratuit pour nous « Google Analytics » qui permet d'obtenir nombre de renseignements concernant les connections enregistrées : L'origine géographique (Pays, villes, langues), la durée, le taux de rebond, le nombre de pages vision-

nées, les moteurs de recherches utilisés etc...

De façon surprenante en ce qui me concerne, nous constatons depuis l'installation, plus de 200 connections mensuelles émanant à 85 % de l'ensemble du territoire national et le reste de très nombreux pays des divers continents (Amérique Nord et Sud, Océanie, Asie et Europe) : la palme revenant quant à présent et sans conteste au Brésil !

Cette révélation nous encourage à maintenir et renforcer l'effort de communication, et j'ai tout récemment mis à profit ces informations pour solliciter la générosité de nos visiteurs pour la restauration de notre église Saint-Martin par le biais de dons au bénéfice de la souscription publique. P.J



CONCOURS DE BOULES ET BARBECUE



Le samedi 13 juin par une belle journée ensoleillée, sur la Place du village s'est déroulé le concours de boules organisé par l'A.L.M., qui a vu la victoire de l'équipe ROY Pascal-TOURNIER Gérard.

Ce divertissement était suivi d'un barbecue auquel étaient présents une quarantaine de personnes. La soirée s'est poursuivie jusqu'à la nuit tombée dans une ambiance conviviale.



M.D



Année scolaire 1983/84, Dernière promotion de Montmachoux.

Certains de ces enfants vous sont sans doute familiers. En retrouvant cette photo de classe dans un de mes albums, l'envie de la partager avec vous par l'intermédiaire du Petit Journal m'est venue. Je vous propose à votre tour de rechercher vos clichés de l'époque où Montmachoux avait une école primaire. Ce serait aussi l'occasion de partager quelques souvenirs, anecdotes de cette période révolue.

M.H.B



1 : Nathalie Picot, 2 : Cyril Van Puigre Broeck, 3 : Thibaut Plateau, 4 : Arnaud Vaché, 5 : Cédric Dubois, 6 : Christophe Blanchet, 7 : Pierre Yves Renaud, 8 : Christophe Léveillé, 9 : Fabrice Vaché, 10 : Corinne Plateau et M^{me} Van Puigre Broeck

ERRATUM CONCERNANT LES FACTURES SEMESTRIELLES SAUR

Les seuls abonnés, non mensualisés, ont reçu fin juin la facture semestrielle de leur consommation d'eau estimée, sur la base de la nouvelle tarification mise en œuvre au titre de la convention de prestations de services qui nous lie désormais à la SAUR depuis le 10 mars 2015.

Rappelons que la facturation est assurée par la SAUR, pour le compte de la Commune, concernant la ligne « Collecte et traitement des eaux usées » (autrement dit Assainissement collectif), et que Montmachoux ayant moins de 3000 habitants n'est pas assujéti à la facturation de la TVA. En conséquence la TVA à 10% pratiquée sur cette même ligne et s'ajoutant au montant H.T du m3

d'eau facturé 6 € 59, l'a été indûment et cette anomalie n'a été constatée par nos soins qu'à la réception desdites factures.

Sachez que la SAUR a été informée immédiatement de cette erreur et qu'elle s'est engagée à rembourser intégralement le montant de cette TVA à l'occasion des factures définitives des consommations relevées qui seront adressées en fin d'année 2015.

Je ne peux que vous adressez nos excuses pour cette erreur, parfaitement indépendante de notre volonté mais qui sera totalement réparée.

P.J

FÉLICITATIONS À CÉLINE ET VINCENT

Geneviève Pinturier est heureuse de vous informer du mariage de son fils Vincent avec Céline Binet qui a eu lieu le 16 Mai 2015 en l'église de Ferrières en Gâtinais. Toute la famille a fêté l'événement au château de la Fontaine.



LES PARCOURS DU CŒUR

Le dimanche 29 mars dernier, malgré la pluie, nous avons réalisé une recette de 158 € qui a été reversée à la Fédération Française de Cardiologie.

Tout ceci a pu être, grâce au concours et à la participation des marcheurs du R.B.G,

du C.A.L. et du Bresmont, de CAP Défis, des Jeunes Sapeurs Pompiers et Sapeurs Pompiers de Voulx, et des deux boulangeries de Voulx qui ont répondu présents.

Merci encore une fois à toutes ces personnes pour leur implication. M.D



PÂQUES

C'est par une belle journée de printemps que nous avons eu le plaisir de voir courir le dimanche 5 avril, dans les rues avoisinantes de la Mairie, les enfants pour une chasse aux œufs de Pâques organisée par l'A.L.M. La Mairie pour l'occasion avait été décorée sur le thème et tout cela s'est déroulé dans une joyeuse ambiance familiale, avec la présence d'un grand nombre d'enfants et de parents. Merci à toutes et tous de votre participation.

M.D

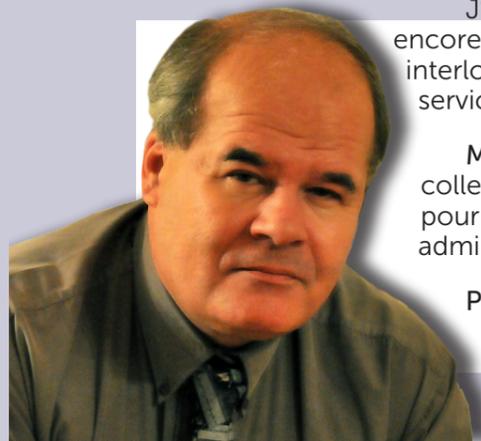


J'ai le grand plaisir de nous présenter, pour tous ceux qui n'ont pas encore eu l'opportunité de le rencontrer, M. Thierry KERMARREC, votre nouvel interlocuteur en Mairie, avec lequel nous sommes en contrat de prestations de services depuis le 14 avril dernier.

M. Thierry KERMARREC, ancien Directeur Général des Services de collectivités locales nous fait profiter de son expérience et ses compétences pour l'ensemble des tâches de secrétariat, l'organisation et la gestion administrative générale, le suivi de la comptabilité et des budgets.

Pour tous renseignements, il est à votre disposition tous les mardi matin de 9 h à midi et Jeudi après-midi de 14 heures à 18 Heures.

P.J



LES PETITS CHEMINS

Le chemin au bas des marches du cimetière devient une voie interdite aux véhicules motorisés afin d'éviter la dégradation du revêtement tout particulièrement pendant la période hivernale. Cette interdiction ne s'applique pas aux riverains. Merci au généreux donateur (qui se reconnaîtra) pour la fourniture du mobilier urbain utilisé notamment pour la création d'un parking communal pour deux véhicules en épi.

B.C



DES NOUVELLES DE LA CCBG

Le service de transport : Le Proxi'Bus

Depuis le 2 février 2015, un nouveau service de transport a été créé pour les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais : le « Proxi'Bus ». Le Proxi'Bus bénéficie du soutien financier du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, de la Communauté de communes Bocage-Gâtinais et du Département Seine et Marne. Ce service est exploité par la société les Cars Moreau et utilise des voitures électriques. Pour s'en servir, il suffit d'appeler la centrale de réservation, la veille de son trajet, entre 8h30 et 12h au 01.64.01.89.26.

Les 8 communes de l'intercommunalité sont desservies : Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Thoury-Ferrottes, Flagy, Montmachoux, Noisy-Rudignon et Voulx, il dessert également les hameaux, au plus proche des habitants. Il dépose ses passagers, selon les jours et les horaires, au marché et au centre de Voulx, à l'espace du Bréau et au centre de Montereau. Dès février 2015, le Proxi'Bus avait transporté une dizaine de passagers. Aujourd'hui, une trentaine de personnes l'utilise mensuellement. Au cours de ces quatre derniers mois, environ 1,5 % des habitants de l'intercommunalité ont empruntés ce service. Ce pourcentage peut paraître extrêmement modeste, il a pourtant déjà dépassé les moyennes nationales en milieu rural.

Louisa, habitante de Noisy-Rudignon et utilisatrice régulière du Proxi'Bus nous explique que le service a répondu à un besoin. Certes, l'obligation de respecter des horaires et de réserver, reste une

contrainte lorsqu'on a l'habitude de pouvoir disposer librement d'un véhicule individuel. Mais, elle souligne que l'arrivée du Proxi'Bus est une réelle satisfaction pour les personnes non motorisées. « Les dessertes du samedi sont particulièrement intéressantes car elles permettent aux jeunes de se rendre librement, et toute la journée, au cinéma au bowling ou au Laser Game ». Elle salue également l'usage des voitures électriques « peu polluantes, pas bruyantes et parfaites pour les petites distances » et ajoute que les conducteurs sont très serviables. Pour Georges, résident sur la commune de Diant le Proxi'Bus s'est révélé « Plus que nécessaire. À la retraite, sans véhicule, le taxi me coûtait très cher ». Il l'utilise régulièrement pour aller faire ses courses. Il salue, lui aussi, le confort du véhicule électrique et les échanges cordiaux avec les chauffeurs.

N'hésitez pas à utiliser ce service et à nous faire parvenir des suggestions d'amélioration des trajets et des horaires. Elles seront soigneusement enregistrées et elles permettront une évolution du service.

Les Cars Moreau tél. : 01 64 01 89 26
info@lescarsmoreau.fr

CCBG tél. : 01 60 70 77 31
developpement@ccbg.fr

TRAVAUX DE L'ÉGLISE ET
RÉFÉCTION DU PORTAIL DU CIMETIÈRE

Les travaux de l'église qui ont repris au mois d'avril dernier se sont poursuivis essentiellement sur les maçonneries extérieures avec le remaillage des parements en grès dégradés, la réalisation d'enduits et joints de chaux sur la totalité du chœur et de la sacristie. Dans cette dernière une ouverture a été pratiquée pour la création de la future porte de secours, avec en outre la réfection des joints de briques et la mise en place de descentes d'eaux pluviales en cuivre.

Ces travaux de maçonnerie terminés, une partie des échafaudages extérieurs ont été retirés et permettent de juger de la qualité du travail exécuté par l'entreprise SNBR de SAINTE-SAVINE (10), que je vous invite à aller constater.

Les travaux vont encore se poursuivre à l'intérieur, avec la confortation des maçonneries par injection d'un accélérateur de carbonatation afin de mettre en place une barrière étanche en périphérie du chœur.

Par ailleurs, le portail du cimetière endommagé accidentellement l'an dernier par une des entreprises du chantier vient d'être entièrement remis en état par l'entreprise PAGOT de PROVINS (77) pour un montant TTC de 4.105 € 20, intégralement pris en charge par l'assurance.

Il convient de rappeler à nouveau l'importance de la souscription publique lancée par la commune de Montmachoux au début de l'année 2014 afin de l'aider financièrement à faire face à la charge de la restauration de l'église engagée depuis avril 2014 et dont la 1ère tranche de travaux porte sur un montant global de 460.000 € H.T financés, je le rappelle, à 80 % par les concours cumulés de l'Etat, la Région et le Département, et une

part communale résiduelle de plus de 90.000 € H.T.

Merci une nouvelle fois aux généreux donateurs qui nous ont permis de recueillir quant à présent 9.330 € et merci d'avance à tous ceux qui décideront de s'associer à cet élan de générosité dont j'ai rappelé à diverses reprises les avantages fiscaux qui en découlent (66% des dons déductibles du montant des impôts sur le revenu).

Sachez que cette première tranche achevée, approximativement en juillet 2016, nous projetons d'engager le montage d'un nouveau dossier pour financer la seconde tranche de restauration de la nef.

P.J

MERCI
DE NOUS Y AIDER

